



# Charte d'engagements qualité

Depuis de nombreuses années, l'Adiad a fait de la qualité le pivot structurant de sa stratégie et de l'organisation du fonctionnement de l'ensemble de ses activités.

Cet investissement constant se décline au travers de 5 engagements transversaux forts :

- Garantir un parcours sécurisé et adapté à chaque personne accompagnée ;
- Favoriser l'accès à l'emploi durable des personnes en situation de handicap ;
- Être reconnu et sollicité comme l'acteur incontournable (des employeurs et de l'ensemble des partenaires) sur le champ du handicap ;
- Disposer d'une organisation permettant l'adaptation continue aux besoins des personnes et entreprises accompagnées, des collaborateurs, des administrateurs et partenaires ;
- Favoriser la qualité de vie au travail.

Ces engagements stratégiques sont systématiquement intégrés au cœur des processus métiers comme supports des services de l'Association, l'ensemble de ces processus et modes opératoires associés faisant l'objet d'une actualisation régulière et d'une révision annuelle.

Ces engagements forts et cette méthodologie robuste permettent à l'Adiad d'offrir des prestations d'accueil, de conseil, d'accompagnement ou encore d'orientation adaptées, actualisées et donc pleinement efficaces à l'ensemble des personnes qui sollicitent ses services :

- Personnes en situation de handicap
- Employeurs de tous types et de tous régimes (secteur privé, secteur public, indépendants, régime agricole, etc.)
- Partenaires institutionnels (Pôle Emploi, AGEFIPH, FIPHFP, DDETSPP, Missions Locales, etc.)
- Intervenants du champ social et médicosocial, etc.

L'ensemble des garanties offertes par cette politique qualité exigeante explique que les services Cap Emploi et SAS-SP de l'ADIAD fassent l'objet d'une certification ISO 9001 v. 2015 depuis 2012.

A Montauban, le 31 octobre 2023

Le Président de l'ADIAD

Jean-Pierre BENAZET